

Déclaration Statutaire

Je, m'appelle Nahka Bertrand, je suis née le [REDACTED] Je vis à Montréal
(Nom, prénom, adresse, date de naissance)

Je déclare solennellement que,

Q.- De quels services voulez- vous nous parler?

Du service de justice, droit familial.

Q.- Vous pouvez m'expliquer les endroits, dates et personnes impliquées?

Mon récit commence avec mon ex-mari [REDACTED] c'est un Anglais d'Angleterre. Nous nous sommes connus en mai 2009. Étant de l'Angleterre, il n'avait pas beaucoup de possibilités d'emplois pour faire carrière au Québec. Il est vidéographe et travaille en télévision. Donc il avait des contrats ici et là, mais pas d'emplois stables.

Lorsque je suis devenue enceinte, en 2010, il a vraiment essayé de trouver un emploi stable pour pouvoir subvenir aux besoins de son enfant. Il y a eu aussi les aspects de l'immigration à régler, il est retourné en Angleterre pendant trois mois puis est revenu au Québec. Nous nous sommes mariés le 6 août 2010, par amour mais aussi pour ses papiers, parce qu'il voulait rester au pays et je voulais que mon fils ait son père. C'est un bon père, mais ça été trop loin cette histoire.

Mon fils [REDACTED] est né le [REDACTED] Deux semaines après mon accouchement, parce que mon ex était immigrant et qu'il n'avait pas d'emploi stable. la seule façon de se tirer de cette situation, était que j'aie à l'école. S'il avait été sur le Bien-être social, parce que j'étais responsable de lui, il aurait fallu que je redonne tout cet argent au gouvernement.

Je suis bonne à l'école et j'aime cela. Alors, deux semaines après mon accouchement j'étais sur les bancs de l'école. J'habitais dans un appartement à cinq minutes à pied de l'école. Malgré le fait que j'étais à l'école, je n'étais pas partie de la maison plus de deux heures par jour et il y avait toujours du lait dans le frigo pour [REDACTED] Mon ex pouvait me rejoindre en tout temps.

On a fait ça pendant presque un an et demi. Mon ex travaillait les fins de semaine. Je subvenais à tous les besoins : loyer, utilités, lui payait la bouffe. Il travaillait dans un resto où il lavait la vaisselle ou bien il était assistant cuisinier...Après 18 mois, on est déménagés dans un appartement plus grand. J'ai commencé à travailler aussi, 32 heures par semaine [REDACTED] a commencé à marcher, ça prenait plus grand pour qu'il puisse explorer, c'était bon pour sa santé et pour la mienne aussi.

Signature du déclarant

Déclaré devant moi, _____

A Montréal

le 23 octobre 2018

La présente déclaration statutaire a été présentée par : téléphone , courriel , courrier , en personne à monsieur/madame
Nahka Bertrand qui nous confirme
que son contenu correspond bel et bien à ce qu'il/qu'elle nous a
rapporté(e) en date du 25 juin 2018 2018.

Signature du déclarant : Nahka Bertrand

Date : 25 octobre 2018

On s'est séparés en juin 2012. On avait la garde partagée jusqu'en mars 2014. J'ai eu une grande fatigue jusqu'en mars 2014... quand il y a eu jugement. Avant cela, il y a eu plusieurs épisodes où mon ex a essayé de dire que j'étais alcoolique. Il m'a emmenée en Cour, la juge a essayé d'éteindre les feux. Elle a dit que je n'avais pas le droit de boire lorsque j'étais seule avec mon fils. Pour moi c'est normal, je ne fais jamais ça, moi je bois socialement mais pas quand je suis avec mon fils.

Moi je n'avais pas beaucoup d'argent, mais lui, ses parents en Angleterre ont beaucoup d'argent; donc il avait les moyens de se payer une avocate privée. Moi, j'avais un avocat de l'aide juridique, Me [REDACTED] qui a cessé de me représenter durant la question d'alcool là, il a cessé parce qu'il disait ne pas vouloir courir après moi. Il avait dû avoir de la difficulté à me rejoindre... il a cessé de me représenter en décembre et alors l'avocate de mon ex m'a servi (**Mme Bertrand est anglophone et exprimer une situation en anglais : Vous avez été assignée / notifiée**) genre le 22 décembre, y avait un procès je crois, pas un procès, une comparution en Cour genre pour le 10 janvier mais parce que mon avocat avait cessé de me représenter, elle m'a comme servi des papiers sans que je sache qu'il y avait audience.

Puis ensuite, de janvier à mars il y a eu une autre audience, mais moi je n'avais pas d'avocat, je ne savais pas que je devais aller me présenter à la cour pour dire que je n'avais pas d'avocat donc la pleine garde a été donnée à mon ex, par défaut... donc c'est ça, je voyais mon enfant à toutes les deux fins de semaine.

Q.- Est-ce que c'étaient des visites supervisées?

Non

Q.- Mais c'était une fois aux deux semaines.

Mais je n'étais pas d'accord avec ça, puis mon fils était blessé. Il faisait de grosses crises nous avons une bonne relation mon fils et moi, il était blessé et vraiment en colère. Il a appris à compter en comptant les jours d'attente pour qu'il me voie. Ce n'était pas le fun pour lui ni pour moi non plus. J'ai trouvé une avocate qui a voulu me représenter pour faire changer les mesures accessoires, et puis le procès et puis en novembre 2016(?) la juge [REDACTED] je crois, a dit que rien n'avait changé... ouais... parce qu'il faut qu'il y ait un grand changement pour pouvoir modifier les choses au niveau des mesures accessoires, selon le droit civil. Elle a dit rien n'a changé, mais elle m'a donné des soupers à toutes les deux semaines, à travers de ça, parce que 2 semaines sans que [REDACTED] me voit c'était trop long pour lui.

Q.- Quand tu dis que [REDACTED] a commencé à apprendre à compter, c'était à quelle époque cela, après 2014, c'est bien cela donc on part de 2010, c'est la naissance, 2012 c'est la séparation et jusqu'en 2014 garde partagée il fait des crises...

Je veux dire qu'au travers de tout cela, tout ce que je faisais était utilisé contre moi, c'est comme si j'allais à la garderie et que ce n'était pas mon temps. Mon ex devenait vraiment fâché, une fois il m'a poussée, et il y a plein de choses comme ça ou ce n'était pas sain. Son avocate a utilisé tout contre moi comme si j'étais une criminelle, comme si j'étais une folle, une enragée, une alcoolique mais ce n'est pas vrai!...

X

Enquêteur

X 

Déclarant

Je continue dans la narration qui est vraiment toxique. J'avais [REDACTED] aux deux semaines, puis, un souper entre chaque visite. J'allais chercher mon fils à l'école, puis je le reconduisais chez son père vers 7:30 pour le coucher. Puis cela a continué ainsi jusqu'en octobre 2016, on avait un souper familial et [REDACTED] était vraiment très en colère, puis il m'a craché dessus, m'a donné des coups de pied, m'a tiré les cheveux... donc je suis partie, je l'ai laissé avec ma mère et ma sœur.

Je n'étais vraiment pas bien dans cette période de ma vie, puis dans mes relations amoureuses ça n'allait pas. Je n'ai pas toujours compris de me respecter avec les hommes que je fréquente ou ai fréquenté, j'ai eu beaucoup beaucoup d'abus. Je fréquentais un homme lorsque j'avais 17 ans, il m'a invitée à sa terre au Costa Rica. Dès que j'ai été là, il m'a isolée de tout le monde, je ne parlais pas espagnol donc je ne savais pas comment communiquer avec les gens vraiment. Puis il m'a battue, il m'a comme torturée mentalement, psychologiquement aussi, il m'a violée, il m'a volé mon passeport, mon billet d'avion. J'étais supposée revenir au Canada en-dedans de trois semaines, ça faisait 6 semaines, j'allais à l'école, j'ai manqué l'école, le CEGEP. Et puis ça a fini à l'ambassade qui m'a retournée au Canada. Mais ça m'a vraiment traumatisée cette situation de domination et de contrôle, de kidnapping, de violence. Donc, ça m'a vraiment affectée.

Q.- Il y avait un souper familial et puis tu es sortie parce que [REDACTED] avait fait une grosse crise à ce moment-là...

C'est comme si toute cette histoire d'abus m'est revenue dans la tête et puis j'ai eu comme des idées suicidaires, je suis rentrée chez moi en marchant et je pleurais, je pleurais et je me disais : qu'est-ce que je fais? Je peux être ici et je peux ne pas être ici. J'ai eu une idée suicidaire mais ce n'était pas comme si : je vais me suicider.

Q.- C'est des idées noires qui ont traversées ta tête?

J'ai envoyé un courriel à mon ex pour dire ça ne va vraiment pas bien, j'ai des idées noires... puis lui a utilisé mon courriel contre moi il a fait un « *safeguard order* » à la Cour et à partir de là, je n'ai plus eu le droit de voir mon fils sans supervision

Q.- Donc il a utilisé cela contre toi, encore une fois?

Oui. Pour moi, la situation était assez pénible pour qu'on guérisse cela, j'ai toujours demandé que l'on guérisse notre relation qui est toxique; ce n'est pas toujours moi qui suis toxique, c'est lui aussi.... (émotions) excuse-moi mais je trouve cela difficile.

J'ai trouvé quelqu'un pour m'aider, M. [REDACTED] un avocat qui a essayé de m'aider justement pour voir mon fils. Je suis allée une fois en supervision et je n'ai vraiment pas aimé ça, ce n'était pas le fun du tout, alors mon avocat a changé cela pour une rencontre au McDonald genre pendant deux heures pis le Jour de Noël et le Jour de l'An aussi.

Puis il a obtenu un jour le samedi, mais il n'y avait pas de couchers pis là, il fallait continuer pendant un an je crois, je n'ai pas eu mon fils à dormir. Finalement, c'était les fins de semaine, j'allais le chercher les samedis, à 11hres le matin et j'allais le reconduire à 7hres le soir, pas de couchers et le dimanche de 11hres à 5hres et les jours où [REDACTED] n'avait pas d'école, je l'avais de 11hres à 5hres de l'après-midi. Et puis, le 5 septembre 2017, M. [REDACTED] a fait une demande de relocalisation en

X

Enquêteur

X 

Déclarant

Angleterre, j'ai essayé de le convaincre de ne pas y aller, de ne pas me faire cela... dans le fond il allait habiter chez ses parents riches, avec [REDACTED]

On a eu procès les 12-13 mars, j'étais représentée par la consœur de maître [REDACTED] et maître [REDACTED] l'a représentée en janvier 2018(?) La juge [REDACTED] a jugé que le père avait droit d'aller vivre en Angleterre et que j'avais le droit d'avoir [REDACTED] 4 semaines l'été, une semaine à Noël et une à la relâche et en tout temps si je voulais aller en Angleterre, avec un mois de préavis. J'avais accès par Skype 3 fois par semaine mais ça, c'était après un rapport psychologique par M. [REDACTED] docteur en psychologie, qui a été favorable à mon endroit, qui a dit que je n'étais pas suicidaire et que je n'étais pas un danger pour mon enfant et que je serais peut-être quelque chose comme PTSD (*post traumatic syndrom disorder*). Je savais qu'il y allait avoir du trouble et j'ai fait une deuxième option qui a été mandatée par l'aide juridique par une [REDACTED] psychologue. Elle m'a rencontrée, elle voulait rencontrer mon ex et voulait rencontrer mon enfant, moi j'ai dit allez-y mais mon avocate ne voulait pas...

Q.-C'est bizarre...

Oui elle est bizarre... elle a demandé de cesser de me représenter, puis je lui ai dit c'est o.k, continue de me représenter, ça ne me dérange pas, mais on a eu des divergences d'opinion, puis moi j'ai révoqué son mandat parce qu'elle ne voulait pas me prendre au sérieux, elle ne voulait pas prendre mon opinion au sérieux. Donc le 8 juin j'ai révoqué son mandat, par contre, c'est le même jour que Dr. [REDACTED] devait remettre son rapport. Dr. [REDACTED] dit à la juge qu'elle ne pouvait pas remettre son rapport parce qu'elle n'avait pas rencontré l'enfant. Il n'y avait pas de rapport et maître [REDACTED] n'avait pas remis le rapport positif du Dr. [REDACTED] à la cour.

C'est ça qui s'est passé. Là, je n'avais plus de représentation, on était supposés avoir un appel téléphonique pour discuter de mes droits d'accès, ça a été annulé. Je suis allée déposer le rapport en personne à la juge [REDACTED]. La juge s'est dessaisie du dossier, ça fait que je suis allée en appel.

J'ai un gros dossier à préparer, mais ce que je veux dire, c'est que dans tout cela, je n'ai jamais été respectée, j'ai jamais été traitée comme une personne, comme la mère de [REDACTED]. Le but était de me séparer de mon enfant. Ce que je veux dire, c'est que le jugement a dit que j'avais des droits d'accès jusqu'à la fin de la période scolaire. Le 22 juin je suis allée à l'école pour aller chercher un chèque car l'école m'avait engagée pour raconter l'histoire autochtone aux enfants et par la même occasion je suis allée voir [REDACTED] avant qu'il ne parte pour l'Angleterre. Une responsable m'a prise à part et m'a dit : c'est quoi ton intention? On a ordre ici, de ne pas te laisser partir avec [REDACTED]

[REDACTED] m'avait dit qu'on allait se voir les 23-24, son père lui avait dit qu'on allait passer ce week-end ensemble, avec ma famille. Je l'ai appelé le vendredi soir; il n'y avait plus personne. J'ai appelé la police qui m'a dit qu'ils ne pouvaient rien faire vu le jugement. Il n'y a pas de justice pour moi dans cette histoire; c'est parce que je suis Autochtone, une femme autochtone!

Q.- Sur ce point-là, j'aurais des questions; Tu m'as dit que tu avais des divergences d'opinion avec maître [REDACTED] qu'elle ne te prenait pas au sérieux, est-ce que tu penses que son jugement par rapport à toi était biaisé?

X

Enquêteur

X 

Déclarant

Je ne sais pas si elle est raciste, je ne le pense pas, elle m'a dit verbalement : « Si tu penses que ce jugement là c'est à cause que tu es Autochtone, tu devras te trouver un autre avocat, moi je ne peux plus te représenter, je suis inconfortable. » Elle a dit aussi qu'elle était sous serment parce que tous les avocats doivent jurer allégeance à la reine d'Angleterre. Elle ne se sentait pas confortable de me représenter parce que j'étais Autochtone... Je n'ai pas d'opinion sur ce, mais il y a quelque chose d'extrêmement bizarre qui se passe dans ma situation.

Q.- Tu dis que la juge [REDACTED] s'est dessaisie, est-ce qu'elle a donné une raison?

Dans le fond c'est parce que Dr. [REDACTED] a écrit une lettre, parce que moi j'ai déposé une lettre, parce qu'il y a eu des bris de procédures, parce que je suis en appel... et, qu'au niveau du rapport psychologique, il portait sur [REDACTED] et moi et pas [REDACTED]. Le Dr. [REDACTED] a parlé de « *Traumatic choc disorder* », elle ne m'a pas donné de diagnostique parce que ce n'était pas le but du rapport.

Q.- Actuellement, [REDACTED] est en Angleterre avec [REDACTED]

Je n'ai pas de droits d'accès, je ne sais pas quand je vais le voir la prochaine fois, je ne sais pas quand il va m'appeler j'en ai aucune idée. Je n'ai pas de droits d'accès. C'est comme sans précédent cela, je ne sais pas si d'autres vivent une telle situation.

Q.- C'est comme si tu n'avais aucun droit d'accès?

Techniquement, je suis à la merci de M. [REDACTED] qui essaie depuis 2012 de me faire du mal.

Q.- Ouais, tu disais quatre semaines en été...

Ça, ça devait commencer en 2019.

Q : Ah d'accord! Parce que lui était supposé partir seulement en 2019 ou bien il devait passer l'été ici?

Il n'y avait aucune urgence là, il devait aller passer l'été là-bas avec sa mère puis vivre chez ses parents.

Q.- Donc ça se peut que légalement tu n'aies aucun accès avant 2019? Avec ton fils, t'as aucune idée de ce qui peut se passer d'ici là?

Mais aussi il y a droits d'accès pour Noël, mais techniquement je n'ai aucun droit d'accès, la loi m'a comme pitchée dehors! Je n'ai rien, je suis à la merci de M. [REDACTED]. Il essaie depuis 2012 de me faire du mal.

Q.- Je comprends, est-ce que par exemple, pour en revenir en 2012, 2014 à ces moment-là, quand tu as été accusée de souffrir d'alcoolisme, est-ce que...

Je ne suis pas alcoolique et ça tout le monde le savait.

Q.- C'est intense.

C'est plus qu'intense

Ici, le transcripteur ne rapporte pas le récit qui concerne l'éducatrice, la possibilité d'une travailleuse sociale etc.

X

Enquêteur

X 

Déclarant

Q.- Tout cela découle du fait que M. [REDACTED] t'a accusée d'alcoolisme et que jamais personne n'est allé vérifier cela et parce que tu es autochtone, ils ont pris cela pour du cash, c'est bien cela? Puis après cela tout s'est enchaîné, une chose après l'autre...

Mais il y a aussi une question de retard, ça c'est un gros enjeu. Lors du procès de 2015, je suis tardive... c'est aussi sans doute l'influence de mon père, ce n'est pas parce que je manque de respect, j'ai ça ancré en moi. Dans la culture québécoise, c'est un signe de manque de respect, dans ma culture c'est d'être bien ancré dans ce que l'on va faire, c'est le temps de le faire et on y est consacré.

Tu as eu plusieurs avocats, serait-ce indiscret de te demander les noms?

Me [REDACTED] mon premier, à l'aide juridique il m'a laissé tomber parce qu'il disait qu'il ne voulait pas me courir après.

[REDACTED] pour le procès de novembre 2015 pour les mesures accessoires, que j'ai payée moi-même.

[REDACTED] puis, après octobre 2016 il m'a aidée pour les droits d'accès, puis il m'a référée à Me. [REDACTED] parce qu'il avait d'autres dossiers. J'ai eu des divergences d'opinion avec Me. [REDACTED] au sujet du rapport que devait produire le Dr. [REDACTED]

Actuellement, j'ai [REDACTED] qui m'aide au niveau des droits d'accès, la juge ne m'a laissé avec rien pour me protéger. Hier, nous sommes allées à la Cour pour faire suspendre l'exécution provisoire du jugement, ce qui m'a été refusé. Là, il me reste à auditionner à la Cour pour droits d'accès.

Q.- Est-ce que tu crois que l'avocate est positive par rapport à l'issue de cela?

C'est sans précédent, je ne sais pas sur quoi ils vont se baser...

Q.- Est-ce qu'il y a autre chose que tu veux rajouter?

L'attitude de l'avocate de mon ex, elle est horrible. Normalement on essaie de rendre le divorce le moins pénible possible, mais elle me manque de respect, elle m'a traînée dans la boue. À cause de cette idée suicidaire, elle et lui, utilisent cela contre moi, sans pitié, tout le système juridique m'a traitée comme une personne de deuxième classe. À travers cela j'ai quand même obtenu deux diplômes un en écriture, un autre en journalisme, je ne suis pas ce qu'ils disent, le journalisme, c'est la vérité.

Q.- L'avocate de [REDACTED] par rapport au fait que tu sois Autochtone?

Probablement, elle s'est servie de l'alcoolisme, du fait d'être en retard; c'est certain que si j'étais une femme blanche, je ne serais pas dans cette situation-là.

X

Enquêteur

X 

Déclarant